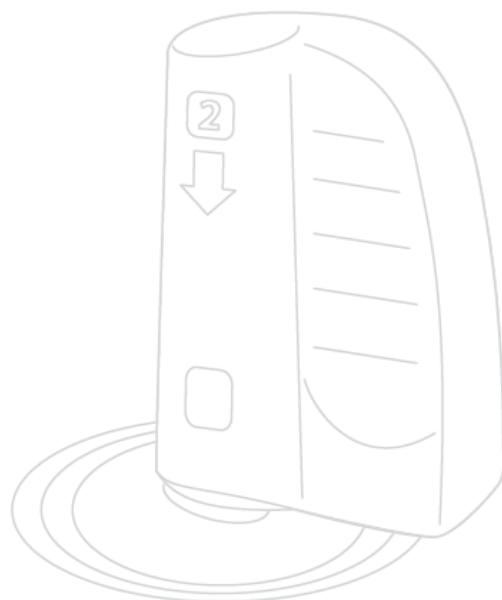




**ETATS FINANCIERS  
AU  
30 JUIN 2024**



Société anonyme  
6 rue Pauline Kergomard 21000 Dijon

## SOMMAIRE

<b>BILAN ACTIF.....</b>	<b>4</b>
<b>BILAN PASSIF .....</b>	<b>5</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT.....</b>	<b>6</b>
<b>TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE .....</b>	<b>7</b>
<b>ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS.....</b>	<b>8</b>
1.    INFORMATIONS GENERALES.....	8
2.    EVENEMENTS MARQUANTS .....	8
a) <i>Crise internationale</i> .....	8
b) <i>Opérations en capital</i> :.....	8
c) <i>Autre opérations financières</i> .....	8
d) <i>Emission d'obligations</i> .....	9
e) <i>Autres évènements marquants</i> : .....	9
3.    PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	10
a) <i>Continuité d'exploitation</i> .....	10
b) <i>Immobilisations incorporelles</i> .....	10
i. <i>Frais de recherche et développement</i> .....	10
c) <i>Immobilisations corporelles</i> .....	11
d) <i>Immobilisations financières</i> .....	11
e) <i>Stocks et travaux en cours</i> .....	11
f) <i>Créances</i> .....	11
g) <i>Opérations en devises étrangères</i> .....	12
h) <i>Provisions</i> .....	12
i) <i>Provisions pour indemnité de fin de carrière</i> .....	12
j) <i>Avances remboursables accordées par des organismes publics</i> .....	12
k) <i>Reconnaissance du chiffre d'affaires</i> .....	12
l) <i>Autres produits d'exploitation</i> .....	12
m) <i>Résultat courant – Résultat exceptionnel</i> .....	12
n) <i>Subventions reçues</i> .....	13
o) <i>Charges de sous-traitance</i> .....	13
p) <i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i> .....	13
q) <i>Eléments liés au risque climatique</i> .....	13
4.    IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES .....	13
a) <i>Valeur brute des frais de recherche &amp; développement</i> .....	13
b) <i>Valeur brute des immobilisations Incorporelles</i> .....	14
c) <i>Valeur brute des immobilisations corporelles</i> .....	14
d) <i>Valeur brute des immobilisations Financières</i> .....	14
e) <i>Amortissements</i> .....	14
f) <i>Dépréciation d'immobilisations financières</i> .....	15
5.    STOCKS DE MATIERES PREMIERES ET EN COURS DE PRODUCTION .....	15
a) <i>Valeur Brute</i> .....	15
b) <i>Provisions pour dépréciation</i> .....	15
6.    CREANCES .....	15
7.    DISPONIBILITES.....	16
8.    CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ET CHARGES A REPARTIR .....	16

9.	CAPITAUX PROPRES .....	16
a)	<i>Variation des capitaux propres sur la période .....</i>	16
b)	<i>Composition du capital social : .....</i>	16
c)	<i>Instruments financiers dilutifs.....</i>	17
i.	Actions gratuites.....	17
ii.	Obligations .....	17
d)	<i>Résultat par action.....</i>	18
(1)	HORS CONVERSION D’OBLIGATIONS .....	18
10.	AVANCES CONDITIONNEES .....	18
11.	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....	18
12.	ECHEANCE DES DETTES A LA CLOTURE.....	18
a)	<i>Emprunt Obligataire : .....</i>	18
b)	<i>Emprunt et dettes financières auprès des établissements de crédits : .....</i>	19
c)	<i>Emprunt et dettes financières auprès des établissements de crédits : .....</i>	19
i.	Caractéristique du financement .....	19
ii.	Garantie du financement.....	20
d)	<i>Dettes fiscales et sociales :.....</i>	20
e)	<i>Dettes sur immobilisations :.....</i>	20
13.	CHARGES A PAYER .....	20
14.	PRODUITS CONSTATES D’AVANCE .....	20
15.	PRODUITS D’EXPLOITATION .....	21
a)	<i>Chiffres d'affaires.....</i>	21
b)	<i>Production immobilisée.....</i>	21
c)	<i>Subventions.....</i>	21
d)	<i>Transfert de charges .....</i>	21
e)	<i>Autres produits.....</i>	21
16.	RESULTAT FINANCIER .....	21
17.	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	22
18.	IMPOT SUR LES BENEFICES.....	22
19.	ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL .....	22
20.	ENGAGEMENTS REÇUS .....	22
a)	<i>Contrat de licence ZENEOP® Méthotrexate Chine.....</i>	22
b)	<i>Contrat de licence ZENEOP® Méthotrexate avec Sayre Therapeutics pour l’Inde, le Népal, le Sri Lanka, le Bangladesh.....</i>	23
c)	<i>Contrat de licence ZENEOP® Hydrocortisone USA &amp; Canada.....</i>	23
21.	ENGAGEMENTS DONNES.....	23
a)	<i>Sofigexi.....</i>	23
b)	<i>Schott AG .....</i>	23
c)	<i>Contrat de licence ZENEOP® Adrénaline .....</i>	23
d)	<i>Indemnités .....</i>	24
e)	<i>Programmes Investissements d’avenir – Projets industriels d’AVENIR (PIAVE) .....</i>	24
f)	<i>Nantissemement.....</i>	25
22.	PARTIES LIEES.....	25
a)	<i>Rémunération des dirigeants.....</i>	25
b)	<i>Transactions avec les parties liées .....</i>	25
23.	EFFECTIFS DE CLOTURE .....	25
24.	LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS .....	25
25.	COMPTES CONSOLIDES.....	25
26.	ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE LA PERIODE.....	25

**Note : tous les chiffres sont présentés en milliers d’Euros (k€)**

## Bilan Actif

BILAN ACTIF EN K€	Note	30/06/2024			31/12/2023	VARIATION
		Brut	Amts & prov	Net		

### ACTIF IMMOBILISE

Recherche et Developpement	4a	36 521	26 283	10 238	10 730	-492
Brevets et marques	4b	20 440	20 440	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles		206	206	0	0	0
Immobilisations corporelles	4c	10 523	8 283	2 240	2 750	-510
Immobilisations en cours		3 821		3 821	2 942	879
Immobilisations financières	4d	1 801	805	996	1 544	-548
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		73 312	56 017	17 295	17 966	-671

### ACTIF CIRCULANT

Stock - Matières premières	5a	2 116	95	2 021	1 648	373
Stock - Encours de production		2 783	419	2 364	1 485	879
Créances clients et autres créances	5c	4 066		4 066	4 778	-712
Valeurs Mobilières de Placement	-			0	0	0
Disponibilités	7	5 952		5 952	2 304	3 648
Charges constatées d'avance et à répartir	8	1 430		1 430	460	970
TOTAL ACTIF CIRCULANT		16 347	514	15 833	10 675	5 158
TOTAL ACTIF		89 659	56 531	33 128	28 641	4 487

## Bilan Passif

BILAN PASSIF EN K€	Notes	30/06/2024	31/12/2023	VARIATION
--------------------	-------	------------	------------	-----------

### CAPITAUX PROPRES

Capital	9	4 128	3 676	452
Prime émission		91	785	-694
Réserve réglementée		0	0	0
Report à nouveau		-2 596	-1 757	-839
Résultat (perte) de l'exercice		-6 402	-8 639	2 237
Subventions d'investissement		665	665	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES		-4 114	-5 270	1 156
Avances conditionnées	10	5 878	7 060	-1 182
Provisions risques & charges	11	739	694	45

### EMPRUNTS & DETTES

Emprunts obligataires	12a	6 738	19	6 719
Emprunts	12b	14 526	16 171	-1 645
Emprunts et dettes financières diverses	12c	2 721	2 741	-20
Dettes fournisseurs	-	4 458	4 323	135
Dettes fiscales et sociales	12d	1 510	2 148	-638
Dettes sur immos	12c	0	83	-83
Autres dettes	-	0	0	0
Produits constatés d'avance	-	672	672	0
TOTAL DETTES		30 625	26 157	4 468
TOTAL PASSIF		33 128	28 641	4 487

## Compte de résultat

Compte de résultat en K€	Notes	30/06/2024	30/06/2023	Variation	
Chiffre d'affaires	15a	0	0	0	0,00%
Production stockée	-	354	77	277	361,21%
Production immobilisée	15b	1 565	3 017	-1 452	-48,12%
Subventions	15c	17	81	-64	-78,99%
Reprise sur amortissements et transfert de charges	15d	766	1 764	-998	-56,58%
Autres produits		3 064	2 987	77	2,57%
Produits d'exploitation		5 766	7 926	-2 160	-27,24%
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	936	874	62	7,12%
Variation de stocks (matières premières et autres approv.)	-	-241	-297	56	18,86%
Autres achats et charges externes	-	5 005	4 456	549	12,33%
Impôts et taxes	-	100	120	-20	-16,69%
Charges de personnel	-	3 950	4 098	-148	-3,62%
Dotations aux amortissements	-	2 517	3 405	-888	-26,07%
Autres dotations	-	0	1 547	1 547	NA
Autres charges	-	218	258	-40	-15,74%
Charges exploitation	-	12 485	14 461	-1 976	-13,66%
Résultat d'exploitation	-	-6 719	-6 535	-184	-2,80%
Résultat financier	16	-994	-263	-730	-277,25%
Résultat exceptionnel	17	-330	584	-914	-156,48%
Impôts sur les sociétés et CIR		1 641	1 652	11	0,66%
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-6 402</b>	<b>-4 562</b>	<b>- 1 840</b>	<b>-40,31%</b>

## Tableau de flux de trésorerie

RUBRIQUES	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net	- 6 402	- 8 638
Amortissements et provisions	2 129	3 091
Moins-value de cession, nettes d'impôts	134	53
Autres produits et charges calculées	-14	-28
Capacité d'autofinancement	-4 153	-5 522
Variation du besoin en fonds de roulement	- 1 365	-679
(1) Flux net de trésorerie généré par l'activité	-5 518	-6 201
Acquisition d'immobilisations	-2 468	-6 403
Cession d'immobilisations	279	3 767
(2) Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 189	-2 636
Augmentation de Capital	432	13
Exercice de BSA		333
Emprunt Obligataire	6 720	
Ptime d'émission	7 128	
Emprunt		8 090
Remboursement Emprunt	-2 827	-3 396
ID VECTOR		
Subvention		
Dettes sur immobilisations	- 82	-1 682
Avances remboursables		
(3) Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	11 368	3 358
Variations de trésorerie (1)+(2)+(3)	3 660	-5 479
Trésorerie d'ouverture	2 291	7 769
Trésorerie de clôture	5 951	2 291

# **Annexes aux états financiers**

## **1. Informations générales**

La société Crossject est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le siège social est Parc Mazen-Sully, 6 rue Pauline Kergomard – 21000 Dijon. Les comptes au 30 juin 2024 ont été arrêtés par le directoire du 23 septembre 2024 et présentés aux membres du conseil de surveillance le 23 septembre 2024.

Ces comptes impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retiennent certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant la période. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des événements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

## **2. Evènements marquants**

### **a) Crise internationale**

Compte tenu de ses activités, axées sur des opérations recherches sans production industrielle massive à ce stade, Crossject n'est pas impacté par les effets des opérations militaires en Ukraine ;

Bien que le niveau d'incertitude lié au contexte international reste élevé et que Crossject ne puisse toujours pas s'engager sur un calendrier de dépôts des dossiers de demande d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), la société ne constate pas de difficultés majeures dans la poursuite de ses activités. La stratégie visant à privilégier des partenaires et fournisseurs géographiquement aussi proches que possible et le développement de nos propres sites de production restent les options privilégiées.

### **b) Opérations en capital :**

- Faisant usage de la délégation conférée aux termes de la 11ème résolution adoptée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 7 juin 2023, le Directoire, lors de sa réunion en date du 30 avril 2024, a décidé sur autorisation du Conseil de surveillance, de procéder à une augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription.  
Le produit brut de l'opération s'est élevé à 7 992 762,624 euros, soit une augmentation de capital d'un montant nominal de 432 508,80 € assortie d'une prime d'émission de 7 560 253,824 € par l'émission de 4 325 088 actions nouvelles de 0,1 € de valeur nominale émises à un prix unitaire de 1,848 € par action nouvelle.
- Dans le cadre de l'autorisation consentie au directoire par l'Assemblée Générale du 25 juin 2021 celui-ci avait désigné le 14 février 2022, le 18 juin 2022 et le 7 juin 2023 les bénéficiaires des actions attribuées gratuitement sous certaines conditions.  
192 750 actions ont été créées le 18 juin 2024 suite à l'attribution définitive des actions intervenue à l'issue de la période d'acquisition.

### **c) Autre opérations financières**

- Le 15 avril 2024, dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 7 juin 2023, le directoire a décidé d'attribuer 35 000 actions gratuites et d'arrêter la liste des bénéficiaires et le règlement du plan d'attribution .

#### **d) Emission d'obligations**

- La société a annoncé le 27 février 2024 l'obtention d'un financement jusqu'à 12 millions d'euros en 2 tranches, auprès d'une entité gérée par Heights Capital Management, sous forme d'émission d'obligations convertibles en actions nouvelles.

Au titre de la première tranche, La société a émis 70 obligations convertibles et amortissables en actions nouvelles (OCAs) d'une valeur nominale de 100.000 euros chacune souscrites par l'Investisseur à hauteur de 90% de leur valeur nominale, soit 6,3 millions d'euros (90.000 euros par OCAs). Le nombre d'actions nouvelles pouvant être émises au titre des OCAs sera compris entre 1.359.434 et 7.816.6665:

- 1.359.434 actions maximum, en cas de conversion par l'Investisseur de la totalité des 70 OCAs au prix de conversion de 5,1492 euros, fixé à 135 % du prix de référence initial de 3,8142 euros (lequel est susceptible d'ajustements), et,
- 2.383.420 actions maximum, en cas d'option par la société pour un amortissement en actions nouvelles des 70 OCAs (au prix plancher de 3,2796 euros et dans la limite de détention de 9,99% du capital de la Société par l'Investisseur), et,
- 7.816.666 actions maximum, en cas d'option par la société pour un amortissement en actions nouvelles de tout ou partie des 70 OCAs (au nouveau prix plancher de 1 euro et dans la limite de détention de 9,99% du capital de la Société par l'Investisseur).

- Au titre de la seconde tranche, durant une période de douze (12) mois à compter du 28 juin 2024 (soit à compter de la date de première échéance de remboursement de la Tranche 1 des OCAs), Crossject aura le droit (et non l'obligation) de solliciter un tirage total ou partiel complémentaire dès lors que les conditions cumulatives suivantes seront satisfaites, sachant que le montant total en principal des OCAs émises au titre de cette Seconde Tranche ne devra pas dépasser 10% de la capitalisation boursière de Crossject à la date à laquelle les conditions 1 et 2 ci-dessous sont satisfaites.

Une Assemblée Générale Extraordinaire de Crossject devra avoir approuver l'émission de la Seconde Tranche des OCAs ;

Crossject devra avoir reçu l'autorisation de la US Food and Drug Administration (FDA) afin de livrer les premières unités de ZEPIZURE® au Strategic National Stockpile relatives au contrat entre Crossject et la BARDA ; et

Le montant total en principal des OCAs émises au titre de la Seconde Tranche ne doit pas dépasser 10% de la capitalisation boursière de Crossject à la date à laquelle les conditions 1 et 2 ci-dessus sont satisfaites.

#### **e) Autres évènements marquants :**

- Crossject a engagé Syneos Health, un leader entièrement intégré des services aux laboratoires biopharmaceutiques pour s'engager dans la préparation au lancement commercial aux États-Unis du ZEPIZURE®, le traitement d'urgence innovant de Crossject dans la prise en charge des crises d'épilepsie.

Dans le cadre de cet accord, Syneos Health apportera son soutien pour toutes les activités de pré-lancement et de lancement du ZEPIZURE®. Syneos Health fera bénéficier Crossject de sa forte présence aux États-Unis et sa grande expertise dans la mise sur le marché de nouveaux traitements.

### **3. Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes ont été établis conformément au plan comptable général français (règlement ANC 2014-03) selon les mêmes règles que celles utilisées à la clôture des exercices précédents en respectant le principe de continuité d'exploitation, compte tenu du soutien continu de ses actionnaires.

#### **a) Continuité d'exploitation**

Au 30 juin 2024, Crossject dispose d'une trésorerie de 5,95 M€ (2,3 M€ à fin 2023).

Compte tenu des contrats en cours et de la très forte visibilité acquise par Crossject au cours de ces derniers mois, la société est confiante dans sa capacité à trouver les moyens de financement nécessaires pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie d'exploitation des 12 prochains mois.

Ces comptes impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retiennent certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant la période. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des événements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

#### **b) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif pour leur coût historique. Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées. En revanche, la société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles sont amorties à partir de leur comptabilisation à l'actif sur une durée d'utilisation adaptée à leur nature :

- Brevets acquis le 1er Janvier 2002 : 2, 10 ou 15 ans.
- Logiciels de gestion : 1 à 5 ans.
- Droits d'utilisation sur une ligne industrielle : 18 mois
- Frais de développement amortis : 5 ans

A chaque clôture, afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur, une analyse détaillée de chaque immobilisation est effectuée afin de procéder à des amortissements complémentaires, des dépréciations, des mises au rebut ou une revue du plan d'amortissement si nécessaire. En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation sera réalisé en fonction des prévisions budgétaires.

##### **i. Frais de recherche et développement**

Depuis l'exercice 2011, l'option pour la comptabilisation en immobilisations incorporelles des frais de recherche et développement est appliquée dès lors que les critères d'activation sont remplis.

Les frais de développement sont ainsi activés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entreprise, et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les frais immobilisés correspondent aux coûts supportés pendant les phases de développement et de tests, à l'exclusion des phases d'analyse préalable. Ils comprennent les salaires et charges sociales des ingénieurs et techniciens de développement (basés sur des feuilles de temps individuelles et mensuelles) et les coûts de sous-traitance liée. Ils sont inscrits à l'actif dès que la société a suffisamment de visibilité sur les moyens de les finaliser et de les commercialiser.

Ces frais de développement sont amortis à partir de leur comptabilisation à l'actif. A chaque clôture, les perspectives de ventes futures sont analysées afin de vérifier qu'il n'y a pas lieu de procéder à des amortissements complémentaires, des dépréciations ou une revue du plan d'amortissement. Au 31 décembre 2023, la société a révisé la durée d'amortissements de 4 à 5 ans de ces frais de recherche et développement liés au dispositif ZNEO®

### c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif pour leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire à partir de leur comptabilisation à l'actif sur une durée d'utilisation adaptée à leur nature. Les taux d'amortissement sont compris entre 4 et 25 % à l'exception de certains moules de recherche amortis sur 12 mois.

A chaque clôture, afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur, une analyse détaillée de chaque immobilisation est effectuée afin de procéder à des amortissements complémentaires, des dépréciations, des mises au rebut ou une revue du plan d'amortissement si nécessaire. En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation sera réalisé en fonction des prévisions budgétaires.

### d) Immobilisations financières

Elles correspondent principalement aux actions d'autocontrôle issues de la fusion avec la société CIP. Ces actions sont évaluées au dernier cours de bourse de l'exercice clos et donnent lieu, le cas échéant, à une dépréciation ou une reprise de dépréciation. Les autres immobilisations financières correspondent aux titres des filiales ainsi qu'à des dépôts de garantie.

Les immobilisations financières comprennent aussi les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité. A la clôture de chaque exercice si l'évaluation est inférieure à la valeur comptable, une provision est comptabilisée. En cas de plus-value latente, le montant n'est pas comptabilisé en produit.

### e) Stocks et travaux en cours

Le système d'information de la société permet maintenant de différencier les stock en trois catégories :

- Stock commercialisable
- Stock utilisable pour des opérations de recherche ou d'essai
- Stock non utilisable

Le « stock commercialisable » est évalué au prix de revient et comptabilisé sans dépréciation

Le « stock utilisable » pour des opérations de recherche ou d'essai est évalué au prix de revient et une provision pour dépréciation est calculé en fonction du nombre de dispositifs utilisables dans les 12 mois

Le « stock non utilisable » est isolé en attente de destruction et a une valeur brut et une valeur nette comptable de zéro.

### f) Crédances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable à la date de clôture.

Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif correspondant à la période au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

## **g) Opérations en devises étrangères**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

## **h) Provisions**

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

### **i) Provisions pour indemnité de fin de carrière**

La provision relative aux indemnités de départ en retraite figure au passif du bilan. Elle est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière en retenant comme hypothèses :

- Indemnités prévues par la convention de la chimie
- Table de Turn-Over fournies par la convention Chimie-industries
- Table de mortalité (2016-2018)
- Taux de croissance des salaires de 2%
- Taux d'actualisation de 3,61 %

### **j) Avances remboursables accordées par des organismes publics**

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « autres fonds propres – avances conditionnées ». Cf §10.

## **k) Reconnaissance du chiffre d'affaires**

La société est encore dans sa phase de développement et ne dégage pas encore de revenus récurrents.

### **l) Autres produits d'exploitation**

La production immobilisée correspond aux frais de recherche et développement inscrits à l'actif du bilan.

Les facturations mensuelles des activités contractuelles liées au développement règlementaire de ZNEO® Midazolam auprès de la BARDA sont comptabilisés en « Autres produits ».

### **m) Résultat courant – Résultat exceptionnel**

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise. Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des provisions et reprises de provisions pour risque et charge.

Pour déterminer le résultat exceptionnel société retient la conception issue de la liste de comptes du PCG (230-1).

### **n) Subventions reçues**

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

- Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.
- Les subventions d'investissement sont enregistrées au passif du bilan et reprise au rythme de l'amortissement de l'immobilisation subventionnée.

### **o) Charges de sous-traitance**

Le stade d'avancement des contrats de sous-traitance à des tiers de certaines prestations de recherche est évalué à chaque clôture afin de permettre la constatation en charges à payer du coût des services déjà rendus.

### **p) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actif « valeurs mobilières de placement », « instruments de trésorerie » et « disponibilités », dans la mesure où les valeurs mobilières de placement et les instruments de trésorerie sont disponibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Les soldes créditeurs bancaires et les intérêts courus et non échus qui s'y rattachent sont déduits de cette somme lorsqu'ils correspondent à des découverts momentanés.

### **q) Eléments liés au risque climatique**

Crossject essaie de prendre en compte au mieux les risques climatiques dans l'hypothèse de clôture et d'intégrer le cas échéant leur impact potentiel sur les états financiers. Cependant, du fait de la nature de son activité, l'exposition actuelle de Crossject aux conséquences du changement climatique s'avère limitée. La société est consciente des enjeux majeurs liés au développement durable et a initié une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) qui sera progressivement étendue à la société.

## **4. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières**

Au cours de la période, aucun test de dépréciation n'a été mené, aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié.

### **a) Valeur brute des frais de recherche & développement**

	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Frais recherche & développement	34 956	1 565		36 521

**b) Valeur brute des immobilisations Incorporelles**

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Brevets	20 004			20 004
Droits d'utilisation Ligne de production	425			425
Logiciels'	217			217
<b>TOTAL</b>	<b>20 646</b>			<b>20 646</b>

**c) Valeur brute des immobilisations corporelles**

Nature	Ouverture	Augmentation	Mise en service	Diminution	Clôture
Outils industriels	8 544			88	8 456
Terrain	14				14
Construction	956	3			959
Agencements	566	19			585
Matériels de Bureau	506	2			508
Immobilisations en cours	2 942	879			3 821
<b>TOTAL</b>	<b>13 528</b>	<b>903</b>		<b>88</b>	<b>14 343</b>

**d) Valeur brute des immobilisations Financières**

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Titres en Autocontrôle	1 048		134	914
Titres Crossject Pharma	100			100
Titres Crossject US	9			9
Contrat de liquidité	289		141	148
Dépôt de garantie	679		50	629
<b>TOTAL</b>	<b>2 125</b>		<b>325</b>	<b>1 800</b>

**e) Amortissements**

	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	24 226	2 057		26 283
Autres immobilisations incorporelles	20 647			20 647
Constructions	433	32		465
Installations et agencements constructions	10	2		12
Installations & matériel et outillages industriels	6 558	361		6 919
Installations générales, agencements divers	418	30		448
Matériel de bureau, informatique, mobilier	425	21		446
<b>TOTAL</b>	<b>7 845</b>	<b>446</b>		<b>8 290</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>52 718</b>	<b>2 503</b>		<b>55 220</b>

## f) Dépréciation d'immobilisations financières

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Titres de participation	33			33
Dépréciation des titres en Autocontrôle	548	224		772
<b>TOTAL</b>	<b>581</b>	<b>224</b>		<b>805</b>

## 5. Stocks de matières premières et en cours de production

En prévision des étapes d'industrialisation, Crossject a procédé depuis 2020 à la séparation des stocks de matières premières et d'en-cours de production :

### a) Valeur Brute

Valeur Brute	30/06/2024	31/12/2023
Stocks de matières premières	2 116	1 874
Stocks d'en cours de production	2 783	2 429
Total	4 899	4 303

### b) Provisions pour dépréciation

La provision comptabilisée correspond à la dépréciation calculée sur les stocks principalement sur les en cours de production.

	30/06/2024	31/12/2023
Dépréciation Stocks matières 1ère	95	226
Dépréciation des stocks	419	944
Total	514	1 170

## 6. Créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Avances et Acomptes	187	187	
Autres créances clients	1 127	1 127	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3	3	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etats	2 551	2 551	
Autres Créesances	198	198	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 066</b>	<b>4 066</b>	

## **7. Disponibilités**

	30/06/2024	31/12/2023
Compte bancaires	5 952	2 304

## **8. Charges constatées d'avance et charges à répartir**

	30/06/2024	31/12/2023
Charges constatées d'avance	276	202
Charges à répartir	1 154	258

Les charges constatées d'avance sont composées de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée.

Les charges à répartir correspondent principalement aux frais liés à l'emprunt obligataire HCM

## **9. Capitaux propres**

### **a) Variation des capitaux propres sur la période**

En k€	31/12/2023	Affectation Résultat 2023	Actions gratuites	3eme Rés AG juin 2024	Augm de Capital	Résultat 30/06/2024	30/06/2024
Capital (Cf 8.2)	3 676		20		432		4 128
Prime d'émission	785		-20	-7 800	7 126 <sup>(1)</sup>		91
RAN	-1 757	-8638		7 800			-2 595
Résultat	-8 638	8 638				-6 402	-6 402
Subvention d'investissement	665						665
Capitaux propres	-5 269				7 558	-6 402	-4 114

<sup>(1)</sup> Prime d'émission brute de 7 560 k€ sous déduction des frais d'augmentation de capital d'un montant de - 434 k€

### **b) Composition du capital social :**

Le capital social est composé d'actions ordinaires.

	En Euros	En Action
<b>Capital 31 décembre 2023</b>	<b>3 676 325,60</b>	<b>36 763 256</b>
Augmentation de capital	432 508,80	4 325 088
Actions gratuites	19 275	192 750
<b>Capital 30 juin 2024</b>	<b>4 128 109,40</b>	<b>41 281 094</b>

## c) Instruments financiers dilutifs

### i. Actions gratuites

- Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 17 mai 2018 et de la décision du conseil de surveillance du 20 juin 2019,
  - Le directoire du 20 avril 2020 a désigné les bénéficiaires de 150 000 actions attribuées gratuitement. En 2022, 27000 actions été attribuées.
  - Le directoire du 5 mars 2021 a désigné les bénéficiaires de 29 436 actions attribuées gratuitement
  - Le directoire du 6 mai 2021 a désigné les bénéficiaires de 5 000 actions attribuées gratuitement
  - Le directoire du 6 septembre 2021 a désigné les bénéficiaires de 8 100 actions attribuées gratuitement. En 2022, 7 500 actions été attribuées.
- Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 25 juin 2021 et de la décision du conseil de surveillance du 17 décembre 2021,
  - Le directoire du 14 février 2022 a désigné les bénéficiaires de 20 000 actions attribuées gratuitement
  - Le directoire du 18 juin 2022 a désigné les bénéficiaires de 110 000 actions attribuées gratuitement
  - Le directoire du 1<sup>er</sup> Octobre 2022 a désigné les bénéficiaires de 1 000 actions attribuées gratuitement
  - Le directoire du 23 mai 2023 a désigné les bénéficiaires de 440 000 actions attribuées gratuitement

Au 30 juin 2024 192 750 actions ont été créées

- Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 7 juin 2023 et de la décision du conseil de surveillance du 23 juin 2023,
  - Le directoire du 23 juin 2023 a désigné les bénéficiaires de 480 000 actions attribuées gratuitement
  - Le directoire du 15 avril 2024 a désigné les bénéficiaires de 35 000 actions attribuées gratuitement

Au 30 juin 2024, 946 200 actions attribuées gratuitement sont en cours d'acquisition et pourront se traduire par une augmentation de capital si les conditions d'acquisition sont respectées. Le capital serait alors composé de 42 227 294 actions de € 0,1 de nominal.

### ii. Obligations

Le nombre d'actions nouvelles pouvant être émises au titre des OCAs (CF § 2.d ) sera compris entre 1.359.434 et 7.816.6665:

- 1.359.434 actions maximum, en cas de conversion par l'Investisseur de la totalité des 70 OCAs au prix de conversion de 5,1492 euros, fixé à 135 % du prix de référence initial de 3,8142 euros (lequel est susceptible d'ajustements), et,
- 2.383.420 actions maximum, en cas d'option par la société pour un amortissement en actions nouvelles des 70 OCAs (au prix plancher de 3,2796 euros et dans la limite de détention de 9,99% du capital de la Société par l'Investisseur), et
- 7.816.666 actions maximum, en cas d'option par la société pour un amortissement en actions nouvelles de tout ou partie des 70 OCAs (au nouveau prix plancher de 1 euro et dans la limite de détention de 9,99% du capital de la Société par l'Investisseur).

#### d) Résultat par action

	Résultat net de la période	Nombre d'actions		Résultat par action	
		Non Dilué	Dilué (1)	Non Dilué	Dilué(1)
30 - juin-24	-6 401	41 281 094	42 227 294	-0,15 €	-0,15 €
31-déc-23	-8 638	36 763 256	37 827 022	-0,23 €	-0,23 €

(1) Hors conversion d'obligations

#### 10. Avances conditionnées

Au 30 juin 2024 Crossject bénéficie d'avances conditionnées décrites au 3.j.

Avances conditionnées	Montant Brut	A un an au Plus	A plus d'un an
Aide à la réindustrialisation	175		175
Avance PIAVE	5 496	960	4 536
Avance PIAVE SAFE Adrénaline	206		206
Total des avances conditionnées	5 877	960	4 917

#### 11. Provisions pour risques et charges

	A l'ouverture	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	A la clôture
Provision pour charges (IDR)	377			60	317
Provision pour risque	317 (1)	105			422
TOTAL	694	105		60	739

(1) Les provisions concernent des risques identifiés avec des tiers et des litiges prud'hommaux.

#### 12. Echéance des dettes à la clôture

##### a) Emprunt Obligataire :

Le montant de l'emprunt obligataire convertible s'élève à 6 738 226€ au 30 juin 2024  
Les échéances sont bimensuel et se termineront le 28 février 2027.

## b) Emprunt et dettes financières auprès des établissements de crédits :

<b>Etats des dettes financières</b>	<b>Montant Brut</b>	<b>A un an au Plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
EMPRUNT CAISSE EPARGNE	156,43	156,43	0,00	
EMPRUNT CAISSE EPARGNE	220,00	80,00	140,00	
PRET BPI	455,00	140,00	315,00	
PRET PGE BNP - 2M€	986,18	512,76	473,42	
PRET PGE CE - 2M€	965,62	502,12	463,50	
Prêt PGE BPI - 2M€	1 375,00	500,00	875,00	
Prêt BNP Acq. Gray 140.8K€	88,89	20,00	68,89	
Intérêts courus à payer	4,00	4,00		
Prêt BNP - 2M€ - 2471-61049432	1 453,37	388,73	1 064,64	
Prêt CE - 2M€ - 400763G	1 476,98	389,18	1 087,80	
Prêt BPI - 5M€	5 000,00		2 321,43	2 678,57
Prêt SG - 1,2M€	903,89	233,06	670,83	
Prêt SG - 1,8M€	1440,41	346,26	1 094,15	
<b>Emprunts auprès des établissements de crédits</b>	<b>14 525,77</b>	<b>3 272,54</b>	<b>8 574,68</b>	<b>2 678,57</b>

## c) Emprunt et dettes financières auprès des établissements de crédits :

Emprunts Divers	Montant Brut	A un an au Plus
ID VECTOR	2 600	
Intérêts courus à payer ID VECTOR	119	132
Intérêts courus à payer banque	2	2
<b>Emprunts Divers</b>	<b>2 719</b>	<b>134</b>

### i. Caractéristique du financement

Crossject a contracté un financement de 2,6 M€ le 18 novembre 2019 sous forme de Notes de droit anglais intégralement assuré par le fonds IdVectoR Science & Technology Investments (« IdVectoR »), un investisseur européen de long terme spécialisé dans le financement non dilutif des technologies avancées.

Les remboursements sont exclusivement indexés sur le chiffre d'affaires de Crossject. Au titre de l'exercice 2022, ces remboursements se sont élevés à 72k€. Ces remboursements sont un pourcentage à un chiffre du montant des ventes réalisées, décroissant avec le temps et variable selon le type de produit ou de prestation vendus. Selon les estimations du management, ce mécanisme de remboursement revient globalement à un faible pourcentage à un chiffre des revenus de Crossject sur la durée.

Du fait de cette structure de remboursement, l'investisseur prend le risque de ne pas être remboursé du montant apporté de 2,6 M€ si les ventes de la société venaient à être insuffisantes. En contrepartie, il pourrait percevoir au total sur la durée un montant significativement supérieur au montant apporté de 2,6 M€ en cas de succès commercial de Crossject

Le financement est éventuellement remboursable par anticipation par Crossject, ou à la demande de l'investisseur en cas de changement de contrôle ou dans les cas habituels pour un financement (changement de circonstance juridique rendant illégale la poursuite du contrat, cas de défaut). Le montant à rembourser serait alors fixé à un multiple du montant investi, variable selon la période et le cas de remboursement anticipé, et diminué des montants déjà remboursés. Ce multiple va de un à quatre fois le montant investi, les multiples les plus élevés trouvant à s'appliquer dans les scénarios de succès commerciaux qui sont aussi a priori les plus favorables pour les actionnaires.

#### **ii. Garantie du financement**

Le Financement est garanti par une Fiducie créée à cet effet et dénommée « Crossject Industrial Property » et est gérée par un fiduciaire français (société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers). Crossject a apporté à la fiducie des actifs de propriété industrielle et intellectuelle portant sur un portefeuille de brevets concernant le dispositif d'injection et la marque ZNEO®. Crossject gérera et exploitera ce portefeuille à travers une licence qui lui est consentie.

Même dans l'hypothèse où la sûreté viendrait à être réalisée, Crossject conservera tous les contrats commerciaux en cours avec ses clients ainsi que des droits exclusifs sur les domaines thérapeutiques pour lesquels les actifs de propriété intellectuelle sont actuellement exploités, jusqu'à la fin ou la résiliation de cette licence. Ainsi, Crossject poursuivra les contrats en cours et le développement de son activité.

Les actifs transférés en fiducie avaient une valeur comptable en coût historique égale à zéro dans les comptes de Crossject.

#### **d) Dettes fiscales et sociales :**

Dettes fiscales et sociales	Montant Brut	A un an au Plus
Personnel	768,00	768,00
Organismes sociaux	648,00	648,00
Impôts et taxes	94,00	94,00
Autres dettes	1,00	1,00
Emprunts auprès des établissements de crédits	1 833,00	1 833,00

#### **e) Dettes sur immobilisations :**

Au 30 juin 2024, la société n'a plus de dettes sur immobilisations.

### **13. Charges à payer**

	30/06/2024	31/12/2023
Fournisseurs factures non parvenues	446	971
Conges payes	641	521
Provisions pour primes et intéressement	101	262
Charges sociales sur congés payés et primes	364	353
Total	1 552	2 207

### **14. Produits constatés d'avance**

	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Produits constatés d'avance	671			671

## **15. Produits d'exploitation**

### **a) Chiffres d'affaires**

Néant

### **b) Production immobilisée**

La production immobilisée comptabilisée au cours de la période s'élève à 1 565 K€

### **c) Subventions**

Le total des subventions nettes acquises au titre de la période est de 17 k€

### **d) Transfert de charges**

	30/06/2024	30/06/2023
Transfert de charge d'exploitation	32	65
Avantage en nature	18	19
Total	50	84

Les transferts de charges d'exploitation correspondent principalement aux IJSS Brutes (subrogation mise en place courant 2019) et des remboursements de prévoyance

Les avantages en nature correspondent essentiellement à des avantages liés à l'utilisation de véhicules.

### **e) Autres produits**

Les autres produits sont essentiellement constitués des refacturations faites à la BARDA.

## **16. Résultat financier**

	30/06/2024	30/06/2023
Produits net du contrat de liquidité	0	50
Reprise de provision titre en autocontrôle	0	86
Autres produits financiers	17	22
Résultat de change net	-56	-38
Intérêts sur emprunt	- 516	-348
Frais financiers sur préfinancement cir et immo	-75	-35
Pertes sur contrat de liquidité	-141	0
Provisions titre en autocontrôle	-223	0
Total	-994	-263

## **17. Résultat exceptionnel**

	31/12/2023	30/06/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	100	15
Reprise provision exceptionnelle	0	592
Charges exceptionnelles sur ex antérieurs	-188	
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-3	-1
VNC des immobilisations financières cédées	-134	
VNC des immobilisations corporelles cédées		
Dotation exceptionnelle	-105	-22
Total	-330	584

## **18. Impôt sur les bénéfices**

La société étant déficitaire, elle ne supporte pas de charge d'impôt. Les montants comptabilisés en résultat au titre de l'impôt sur les sociétés sont essentiellement des produits relatifs au Crédit d'impôt recherche. Le produit correspondant au CIR de la période s'élève à 1 641 k€.

Les déficits fiscaux reportables dont dispose la société s'établissent à 130 979 k€ au 31/12/2023. Compte tenu de la législation actuellement en vigueur, ces reports déficitaires ne sont pas limités dans le temps.

## **19. Engagements de crédit bail**

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs	1	3	0	4
Montants de l'exercice	199	2		201
Sous-total	200	5	0	205

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus	480	4	0	484
Entre 1 et 5 ans	1 920	1		1 921
A plus de 5 ans	3 206			3 206
Total	5 761	5	0	5 766

## **20. Engagements reçus**

### **a) Contrat de licence ZENEOR® Méthotrexate Chine**

Le contrat, signé le 30 Août 2015, prévoit le paiement d'une rémunération de 3 M€ à la date d'obtention de l'autorisation de mise sur le marché en Chine. Aucun versement n'a été reçu.

Au 30 juin 2024, la société n'a reçu aucun autre engagement.

**b) Contrat de licence ZNEO® Méthotrexate avec Sayre Therapeutics pour l'Inde, le Népal, le Sri Lanka, le Bangladesh**

Le contrat, signé le 11 Août 2015, prévoit, en plus de prix de vente unitaires, des paiements de montants en euros à deux chiffres liés aux franchissements de paliers de ventes de Sayre de 1m€, 2,5m€ et 4m€. Aucun versement n'a été reçu.

Au 30 juin 2024, la société n'a reçu aucun autre engagement.

**c) Contrat de licence ZNEO® Hydrocortisone USA & Canada**

En juin 2021, la société a signé un accord qui porte principalement sur la licence, la distribution et la promotion, pour une durée de 10 ans à partir du lancement commercial, sauf à ce que Crossject ou Eton n'exerce certaines clauses de retrait, par exemple si le minimum de ventes n'a pas été atteint ou si certaines échéances de développement n'ont pas été respectées.

Eton a versé :

- 0,5 M\$ à la signature (Cf § 17 – a ),
- 0,5 M\$ en 2022

et versera à Crossject :

- 0,5 M\$ M\$ sous certaines conditions de timing et d'absence de produits concurrents directs
- 1,5 M\$ à l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché,
- 2 M\$ à l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché aux US et la confirmation que Crossject peut livrer son premier lot commercial

## **21. Engagements donnés**

**a) Sofigexi**

Selon le protocole d'accord du 29 septembre 2011 (remplaçant celui du 31 mars 2008), Sofigexi doit percevoir une redevance de 2% du chiffre d'affaires à partir de l'année suivant l'année où Crossject cumule 15 M€ de ventes de dispositifs, redevance plafonnée à 17 M€. A ce jour aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé à ce titre.

**b) Schott AG**

Selon l'accord commercial signé le 23 décembre 2013, Crossject devra verser à Schott AG, à la commercialisation du dispositif Zénéo® et jusqu'en 2023, une redevance de 10% du prix d'achat brut des tubes en verre trempé pour l'utilisation non exclusive des brevets DE 10 2004 037 491 B4, US 7 805 962 B2 et IT 1366512 dans la limite de 5M€.

Aucun versement n'a eu lieu en 2023.

**c) Contrat de licence ZNEO® Adrénaline**

Crossject a racheté les droits de développement et de commercialisation de ZNEO® Adrénaline, sans contrepartie numéraire à la signature avec versement de royalties calculées sur la base d'un pourcentage à un chiffre des ventes du produit par Crossject.

A ce jour aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé à ce titre.

#### d) Indemnités

Conformément à la décision du conseil de surveillance en date du 19 novembre 2013, Mr Patrick Alexandre percevra une indemnité de fin de mandat d'un montant équivalent à une année de rémunération fixe.

#### e) Programmes Investissements d'avenir – Projets industriels d'AVENIR (PIAVE)

Le remboursement des Avances Récupérables tient compte d'un taux d'actualisation annuel de 1.17% (modalités décrites ci-dessous) :

31/12/24 :	2 800 k€
31/12/25 :	2 075 k€
31/12/26 :	1 740 k€

*Modalité du calcul d'actualisation :*

*Les montants M(m) des versements de l'avance et des versements du remboursement survenus le mois (m) sont ainsi ramenés aux conditions économiques du mois (m0) de signature du contrat selon le calcul suivant :*

$$M(m0)=M(m)(1.0XX)^{(-n/12)} \quad XX = \text{taux d'actualisation et } n \text{ le nombre de mois écoulés entre (m0) et (m).}$$

En cas d'échec technique ou commercial, le remboursement de cette aide ne sera pas exigible.

A compter du dernier remboursement selon l'échéancier ci-dessus, et dès que le chiffre d'affaires et/ou le montant des revenus HT cumulés générés par l'exploitation des produits et services résultants des investissements et/ou intégrant les développements réalisés dans le cadre du projet, sera supérieur ou égal à 40 000 000 € (quarante millions d'euros), la société devra verser pendant 5 ans (cinq ans) un intérressement de 1,5% (un virgule cinq pour cent) desdits chiffres d'affaires ou revenus annuels HT. Ce remboursement complémentaire est plafonné à 4 000 000€ (quatre millions d'euros).

Le cas échéant et dans la limite du montant des aides récupérables effectivement versées, la société devra verser :

- 45% (quarante-cinq pour cent) des produits hors taxes générés par la cession de titres de propriété intellectuelle issus du projet, ainsi que de la cession des prototypes, préséries et maquettes réalisés dans le cadre du projet.
- 45% (quarante-cinq pour cent) du produit hors taxes, des concessions de droits d'exploitation des titres de propriété intellectuelle issus du projet perçus au cours de l'année calendaire précédente.

En tout état de cause,

- La période totale incluant les remboursements forfaitaires et le remboursement complémentaire est limitée à 15 ans (quinze ans) à compter de la première échéance du remboursement forfaitaire
- Si aucun remboursement n'est intervenu dans un délai de 10 ans (dix ans) à compter du dernier versement de l'aide, le présent contrat sera résilié de plein droit sans autre formalité et la société sera déliée de toute obligation de paiement de retours financiers.

## f) Nantissement

En garantie du prêt de 1M€ accordé en 2018 par la caisse d'Épargne, la société a donné un nantissement sur son portefeuille de brevets attachés au dispositif d'injection à hauteur de 624 000€.

## 22. Parties liées

### a) Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### b) Transactions avec les parties liées

La société Crossject US, filiale à 100% a facturé la somme de 147 938 euros en 2024.

## 23. Effectifs de clôture

Au 30 juin 2024, la société employait 112 personnes.

## 24. Liste des filiales et participations

### Renseignements détaillés concernant les filiales & participations détenues à plus de 50%

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
CROSSJECT PHARMA	100	-33	100	100	100	0	0	0	-18	0
CROSSJECT US	9	-342	100	9	9	0	0	685	407	0

Chiffres du 31 décembre 2023

La société ne détient aucune autre filiale ou participation

## 25. Comptes consolidés

Ne dépassant pas 2 des 3 seuils fixés par l'art.R233-17 (effectif inférieur à 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 48M€), et en application de l'art R233-15 du Code de commerce, Crossject est exempté de l'établissement de comptes consolidés.

## 26. Évènements postérieurs à la clôture de la période

Crossject a obtenu un financement public de 6,9 millions d'euros dans le cadre de l'appel à projets « i-Démo » du plan France 2030 opéré par Bpifrance pour le compte de l'Etat.

Le plan France 2030 vise à soutenir les entreprises françaises qui démontrent un potentiel exceptionnel de croissance et d'innovation. Il soutiendra le projet innovant de Crossject pour accélérer le développement de son auto-injecteur sans aiguille ZENEON® Adrénaline1, utilisable en cas de réactions allergiques sévères (choc anaphylactique).

Le projet, qui s'étend jusqu'à 2026, se compose à 60% de subventions et d'avances remboursables pour le reliquat, avec un premier versement prévu dans les prochaines semaines pour un montant de 1,7 million d'euros, un jalon de développement de 4 millions d'euros en août 2025 et le solde à la fin du projet en 2026. Le produit pourrait générer des ventes cumulées d'environ 1 milliard d'euros d'ici 2032 pour Crossject et ses distributeurs, contribuer à la création de plus de 160 emplois sur la période